



## La situation en Tunisie au lendemain de la révolution de janvier 2011

*Note de contexte rédigée par Hajer SKAH  
Le 01/03/11*

### La révolution et la fuite de Ben Ali

- L'immolation par le feu d'un jeune tunisien le 17 décembre dernier à Sidi Bouzid a été le déclencheur de la série d'événements qui secouent encore la Tunisie.
- Ce jeune diplômé chômeur, Mohammed Bouazizi, désormais symbole de la révolution tunisienne, a exacerbé par ce geste d'extrême désespoir les frustrations et la colère des tunisiens de la région du centre de la Tunisie, région très défavorisée<sup>1</sup>.
- Les manifestations ont gagné progressivement tout le pays et ont rapidement fédéré toutes les catégories sociales de la population (avocats, étudiants, jeunes, chômeurs, médecins, hommes, femmes et enfants se sont retrouvés dans les rues); l'amplification inattendue et tenace de ces mouvements de soulèvement populaire national contre le gouvernement, a été, dans une tournure spontanée et virulente, déplacée vers la personne du Président despote Ben Ali (au pouvoir depuis 23 ans), tournure cristallisée désormais dans le slogan « Dégage ! ».
- Après l'échec de ses discours d'apaisement, dont celui extrêmement conciliant du 13 janvier, les affrontements et les manifestations atteignant un point critique (avec un nombre croissant de victimes tombées sous les balles de la répression policière), Ben Ali quitte le pouvoir le 14 janvier au soir pour se réfugier en Arabie Saoudite.
- L'Etat d'urgence est déclaré et un gouvernement de transition est constitué.

<sup>1</sup> Région marginalisée qui constitue l'ancien bassin minier a déjà été en novembre 2008 le théâtre de plusieurs soulèvements de protestations populaires très brutalement matés par les services de police anti-émeutes de Ben Ali (en témoigne à cette époque l'emprisonnement et la torture du journaliste Tunisien, Fahem BUKADDOUSS qui a tenté de couvrir les manifestations et leur répression sanglante).

### Les revendications et les contestations continuent sous le gouvernement provisoire

La rue tunisienne n'a eu de cesse depuis le départ de Ben Ali de contester le gouvernement provisoire : au départ et comme prévu par la constitution le Premier ministre Mohammed Gannouchi devient le Président par intérim, situation tout de suite contestée étant donné que ce dernier était le Premier ministre de Ben Ali au cours des 10 dernières années.

Le 09 février Foued Mebazza a été investi de pouvoirs de crise par le Parlement, Mohammed Gannouchi demeure pourtant au pouvoir en tant que Premier ministre.

Ensuite la configuration ministérielle du gouvernement provisoire jugée benaliste a été à maintes reprises remaniée afin d'apaiser la rue. Le RCD étant gelé, la majorité des nouveaux ministres est constituée de personnes issues de l'opposition, de la technocratie ou encore de la société civile. Demeure une opposition farouche de la rue à Mohammed Ghannouchi qui a fini par démissionner le 27 février. Béji Caïd Essebsi est désormais le Premier ministre en fonctions.

Malgré les remaniements récurrents, le peuple tunisien reste en ébullition et la rue extrêmement vigilante pour préserver la révolution : une peur ancrée se développe devant le risque ressenti par la rue de voir le gouvernement provisoire se maintenir par des ficelles obscures de l'ancien régime,

Une revendication<sup>2</sup> forte émerge autour de l'instauration d'une Assemblée Constituante, qui se chargera de rédiger une nouvelle constitution et d'instaurer de nouvelles lois régissant les vies politique et civile.

En marge de cette revendication centrale, la rue tunisienne demeure en ébullition, voici une liste, non exhaustive, des principaux points qui exaspèrent encore sa colère :

- La répression policière demeure sur la place de la Kasbah et ailleurs ;
- Le maintien d'un Parlement jugé illégitime ;
- Le corps de la police politique n'est pas encore complètement dissous ;

<sup>2</sup> Le 20 Janvier, plusieurs organisations nationalistes et de gauche tunisiennes se sont constituées en Front, « le Front du 14 janvier » qui se donne pour but l'organisation de la résistance au gouvernement de transition ; son appel s'adresse à toutes les forces de progrès politiques, syndicales et associatives afin d'accomplir en toute transparence les objectifs de la révolution ; le gouvernement de transition lui a reconnu un statut consultatif, mais ses dirigeants réclament un statut décisionnel plein et indépendant, notamment se charger de l'élection de l'assemblée constituante.

- Certains responsables de l'ancien régime ont été reconduits à la tête des administrations et des médias ;
- La désignation de gouverneurs RCDistes dans certains gouvernements.

## Les changements au sein de l'administration locale

Ce dernier point de discorde, qui concerne la situation des changements portés par le gouvernement de transition au sein de l'administration locale, attire particulièrement l'attention ; en effet, et dans le contexte post-Ben Ali, la fiabilité et la compétence des gouverneurs revêtent une importance cruciale car ce sont des postes directement liés au développement équitable entre les régions et les différentes classes sociales. Une des premières tâches qui incombent à ces gouverneurs est d'instaurer un climat de confiance au niveau local en nettoyant les centres régionaux et les collectivités locales des éléments impliqués sous Ben Ali dans la corruption financière et politique, ainsi qu'appliquer équitablement et dans la transparence les mesures locales, régionales et internationales du développement. Se pose ainsi inévitablement la question des réformes territoriales nécessaires afin de lever l'opacité de l'organisation territoriale déconcentrée en Tunisie et d'ouvrir un espace d'échange transparent et décentralisé.

Le gouvernement de transition a essayé d'être réactif et de nommer de nouveaux gouverneurs régionaux. Le 3 février, 24 gouverneurs ont été nommés. Seulement plusieurs d'entre eux ont été reconduits et d'autres ont été nommés en dépit de leur claire filiation du RCD. Les Tunisiens ont farouchement critiqué ce fait en manifestant et en réclamant la destitution de ces gouverneurs, et les préfetures de gouvernorats ont vu des manifestants envahir les locaux et obliger par des sommations et des menaces les gouverneurs en question de quitter leurs fonctions.

Devant cette situation, le gouvernement a été obligé de nommer de nouveaux gouverneurs, technocrates et n'ayant eu que peu ou pas de lien avéré avec le RCD.

Les 4 gouverneurs qui ont été les plus contestés sont ceux des villes du centre Gafsa, Sidi Bouzid et Siliana, ainsi que celui de Bizerte. Le 20 février, le gouvernement de transition a procédé à l'élimination des gouverneurs contestés (10 parmi les gouverneurs nommés la première fois ont été remplacés, dont les 4 des villes ci-dessus citées).

En outre, des manifestants, des syndicalistes ainsi que certains opposants politiques ont exigé la publication des biographies complètes des gouverneurs en place, chose qui a été faite

pour 12 seulement des gouverneurs en place actuellement<sup>3</sup>, ainsi que la création de conseils régionaux élus qui représentent toutes les forces actives dans les régions sans exception ni exclusion.

## Les élections libres et fiables

Dans ce climat de forte défiance, l'objectif du gouvernement de transition demeure l'organisation d'élections libres et fiables ; le 25 février, ces dernières ont été fixées « au plus tard au 15 juillet » sans pour autant qu'il soit encore précisé s'il s'agissait d'élections présidentielles ou législatives.

D'un autre côté, Farhat Horchani, le président de la sous-commission des élections relevant de la Commission nationale de la réforme politique et de la transition démocratique a déclaré le 27 février qu'après avoir effectué des concertations avec les différentes parties politiques et composantes de la société civile, la Commission était parvenue au constat suivant : il est impossible d'organiser des élections avant au moins 20 semaines, soit 5 mois, période qui coïncide avec le mois de juillet, et ceci en raison des étapes nécessaires, dont la création d'un Comité supérieur indépendant des élections, qui vient remplacer le ministère de l'intérieur lors de la supervision des élections.